

Présentation de la procédure

ADMISSION POSTBAC

2016*

(APB)

* Document mis à jour le 21/01/2016

Lycée Saint-Jean DOUAI – janvier 2016 – K. Corenflos
(inspiré du diaporama réalisé par le SAIO de Nantes pour l'ONISEP)

Admission Postbac 2016

Principales formations concernées

- ⇒ Les **BTS** (Brevets de technicien supérieur), les **BTSA** (BTS Agricoles)
- ⇒ Les **DCG** (Diplômes de comptabilité et de gestion)
- ⇒ Les **CPGE** (Classes préparatoires aux grandes écoles)
- ⇒ Les **CPES** (Classes préparatoires aux études supérieures)
- ⇒ Les **DUT** (Diplômes universitaires de technologie)
- ⇒ Les **Écoles Nationales Supérieures d'Architecture**
- ⇒ Les **licences** (1^{ère} année universitaire)
et la **PACES** (4 filières : médecine, pharmacie, odontologie et sage-femme)
- ⇒ Les **classes préparatoires aux professions paramédicales et sociales**
- ⇒ Les **MANH** (Classes de mise à niveau hôtellerie)
- ⇒ Les **MANAA** (Classes de mise à niveau en arts appliqués)
- ⇒ Les **DMA** (Diplômes des métiers d'art)
- ⇒ Les **DTS** (Diplômes de technicien supérieur)
- ⇒ Des **Écoles Supérieures d'Art**
- ⇒ Des **Formations d'ingénieurs**
- ⇒ Des **Écoles de Commerce**
- ⇒ Des **Formations des secteurs paramédicaux et sociaux**

} listes disponibles
sur le module

 Rechercher une formation

Admission Postbac 2016

Quelques Formations non concernées

⇒ Les **Formations des établissements privés hors contrat**

⇒ L'**Université Dauphine**

⇒ Les **IEP**

⇒ Les **IFSI** ; certaines formations paramédicales et sociales

⇒ Les **formations en Belgique**

⇒ L'**ICAM** et les Ecoles de la **FESIA**

(**ISA** à Lille, **ISARA** à Lyon, **EI PURPAN** à Toulouse, Groupe **ESA** à Angers)

Candidater sur le site « grandesecoles-postbac.fr »

Pour la plupart de formations, un seul site :

www.admission-postbac.fr

The screenshot shows the homepage of the Admission Post Bac website. At the top, there is a navigation bar with the following menu items: C'EST QUOI ?, POUR QUI ?, QUAND ?, COMMENT ?, LES FORMATIONS, LE GUIDE DU CANDIDAT, and CONTACT. The main content area is divided into several sections. On the left, there are four large colored boxes with icons and text: a red box with a question mark icon for 'C'EST QUOI ?' (A quoi sert le portail Admission Post Bac ?), a green box with a person icon for 'POUR QUI ?' (Qui est concerné par Admission Post Bac ?), a purple box with the number '31' for 'QUAND ?' (À quel moment se connecter à Admission Post Bac ?), and an orange box with a wrench icon for 'COMMENT ?' (Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?). On the right, there is a blue box with the text 'À PARTIR DU 20 JANVIER' and two icons: a calendar for 'M'inscrire' and a person with a lock for 'Accéder à mon dossier'. Below this, there is a white box titled 'ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES' with a numbered list of six steps: 1. Inscription, vœux et liste ordonnée de vœux; 2. Date limite de validation et d'envoi des dossiers-papier; 3. Date limite de modification de l'ordre des vœux; 4. Vérification de la réception des dossiers; 5. 1ère phase d'admission; 6. 2ième phase d'admission.

ADMISSION POST BAC
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? LES FORMATIONS LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Page d'accueil

C'EST QUOI ?
A quoi sert le portail Admission Post Bac ?

POUR QUI ?
Qui est concerné par Admission Post Bac ?

QUAND ?
À quel moment se connecter à Admission Post Bac ?

COMMENT ?
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?

À PARTIR DU 20 JANVIER

M'inscrire Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

- 1 Inscription, vœux et liste ordonnée de vœux
- 2 Date limite de validation et d'envoi des dossiers-papier
- 3 Date limite de modification de l'ordre des vœux
- 4 Vérification de la réception des dossiers
- 5 1ère phase d'admission
- 6 2ième phase d'admission

www.admission-postbac.fr

Pour :

M'informer sur les aides, les logements

M'informer sur les formations

Enregistrer mes candidatures post-bac

Suivre mes candidatures jusqu'à l'admission

S'INFORMER

Les aides financières

ADMISSION POST BAC
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? LES FORMATIONS LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Page d'accueil

C'EST QUOI ?
À quoi sert le portail Admission Post Bac ?

POUR QUI ?
Qui est concerné par Admission Post Bac ?

QUAND ?
À Quel moment se connecter à Admission Post Bac ?

COMMENT ?
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?

À PARTIR DU 20 JANVIER

M'inscrire Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

- 1 Du 20 Janvier au 20 Mars Inscription, saisie des vœux
- 2 Date limite de validation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
- 3 Vérification de la réception
- 4 Procédure complémentaire

Pour faire une simulation de bourses sur critères sociaux :
<http://www.etudiant.gouv.fr/?>

LIENS UTILES · VOTRE ACADÉMIE · **AIDES FINANCIÈRES** · MENTIONS LÉGALES · Mise à jour : 10/10/2013

S'INFORMER

Une
bourse,
un
logement



**Créer votre DSE
(Dossier Social
Etudiant)**

faites votre demande sur
etudiant.gouv.fr

15 janvier >
31 mai 2016

S'INFORMER

Depuis le 1^{er} décembre, je peux consulter les formations dont l'admission est gérée par APB

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? **LES FORMATIONS** LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1).

Page d'accueil > Présentation des formations **Cliquer ici**

- ▶ Licences
- ▶ Études de santé
- ▶ BTS
- ▶ BTSA
- ▶ MAN Arts Appliqués
- ▶ MAN Hôtellerie
- ▶ Année préparatoire à l'université
- ▶ Formations d'Ingénieurs
- ▶ DCG
- ▶ CUPGE
- ▶ CPES
- ▶ CPGE
- ▶ DTS
- ▶ DUT
- ▶ DEUST
- ▶ Mention Complémentaire
- ▶ Autres formations
- ▶ Écoles de commerce
- ▶ Formations paramédicales
- ▶ Formations sociales
- ▶ Concours Sciences Po
- ▶ DMA
- ▶ Écoles d'architecture
- ▶ Écoles supérieures d'art
- ▶ DU

Rechercher une formation sur la plateforme >>>

Avant de vous inscrire, complétez votre information avec l'ONISEP >>>

APRÈS LE BAC : DÉCOUVRIR LES FILIÈRES D'ÉTUDES ET CONSTRUIRE SON PARCOURS

Les filières sont nombreuses et se croisent. Ce sera à vous de construire votre parcours, le plus souvent progressivement, en profitant des "passerelles" qui vous sont offertes.

(source ONISEP)

À PARTIR DU 20 JANVIER

M'inscrire | **Accéder à mon dossier**

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

- 1** Du 20 Janvier au 20 Mars 18H
Inscription, saisie des vœux
- 2** Le 02 Avril
Date limite de confirmation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
- 3** Du 05 Mai au 08 Mai
Vérification de la réception des dossiers-papier
- 4** Du 20 Janvier au 31 Mai
Modification de l'ordre des vœux
- 5** Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H
Première phase d'admission et réponse des candidats
- 6** Du 26 Juin 14H au 15 Septembre
Procédure complémentaire

S'INFORMER

Depuis le 1^{er} décembre, je peux consulter les formations dont l'admission est gérée par APB

The screenshot shows the ONISEP website navigation menu with 'LES FORMATIONS' highlighted in a red box. A red arrow points from the text 'Cliquer ici' to this menu item. Below the menu, a grid of formation categories is displayed, including Licences, DCG, Écoles de commerce, Etudes de santé, CUPGE, Formations paramédicales, BTS, CPES, Formations sociales, BTSA, CPGE, Concours Sciences Po, MAN Arts Appliqués, DTS, DMA, MAN Hôtellerie, DUT, Écoles d'architecture, Année préparatoire à l'université, DEUST, Écoles supérieures d'art, Formations d'Ingénieurs, Mention Complémentaire, and DU. A red box highlights a search bar with the text 'Rechercher une formation sur la plateforme >>>'. A red arrow points from the text 'Puis ici' to this search bar. Below the search bar, there is a purple banner with the text 'Avant de vous inscrire, complétez votre information avec l'ONISEP >>>' and the ONISEP postbac logo. The main content area features a blue box with the text 'À PARTIR DU 20 JANVIER' and two buttons: 'M'inscrire' and 'Accéder à mon dossier'. Below this is a section titled 'ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES' with a numbered list of steps: 1. Du 20 Janvier au 20 Mars 18H Inscription, saisie des vœux; 2. Le 02 Avril Date limite de confirmation des vœux et d'envoi des dossiers-papier; 3. Du 05 Mai au 08 Mai Vérification de la réception des dossiers-papier; 4. Du 20 Janvier au 31 Mai Modification de l'ordre des vœux; 5. Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H Première phase d'admission et réponse des candidats; 6. Du 26 Juin 14H au 15 Septembre Procédure complémentaire.

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? **LES FORMATIONS** LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1).

Page d'accueil > Présentation des formations **Cliquer ici**

- ▶ Licences
- ▶ Etudes de santé
- ▶ BTS
- ▶ BTSA
- ▶ MAN Arts Appliqués
- ▶ MAN Hôtellerie
- ▶ Année préparatoire à l'université
- ▶ Formations d'Ingénieurs
- ▶ DCG
- ▶ CUPGE
- ▶ CPES
- ▶ CPGE
- ▶ DTS
- ▶ DUT
- ▶ DEUST
- ▶ Mention Complémentaire
- ▶ Autres formations
- ▶ Écoles de commerce
- ▶ Formations paramédicales
- ▶ Formations sociales
- ▶ Concours Sciences Po
- ▶ DMA
- ▶ Écoles d'architecture
- ▶ Écoles supérieures d'art
- ▶ DU

Rechercher une formation sur la plateforme >>>

Avant de vous inscrire, complétez votre information avec l'ONISEP >>>

APRÈS LE BAC : DÉCOUVRIR LES FILIÈRES D'ÉTUDES ET CONSTRUIRE SON PARCOURS

Les filières sont nombreuses et se croisent. Ce sera à vous de construire votre parcours, le plus souvent progressivement, en profitant des "passerelles" qui vous sont offertes.

(source ONISEP)

À PARTIR DU 20 JANVIER

M'inscrire **Accéder à mon dossier**

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

- 1** Du 20 Janvier au 20 Mars 18H Inscription, saisie des vœux
- 2** Le 02 Avril Date limite de confirmation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
- 3** Du 05 Mai au 08 Mai Vérification de la réception des dossiers-papier
- 4** Du 20 Janvier au 31 Mai Modification de l'ordre des vœux
- 5** Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H Première phase d'admission et réponse des candidats
- 6** Du 26 Juin 14H au 15 Septembre Procédure complémentaire

S'INFORMER

Je choisis mes critères de recherche : type de formation, spécialité, lieu...

Recherche de formations

Formation

Par type de formation: DUT

Par Spécialité: Mesures physiques

Lieu

Par région: Indifférent

Par académie: Nantes

Par département: Indifférent

Par ville: Indifférent

Critères spécifiques (facultatifs)

- Formations en apprentissage
- Formations pour sportif de haut niveau
- Formations pour artiste de haut niveau

Trier les résultats: Géographique

Des infos sur l'établissement et la formation (dates des portes ouvertes, descriptif, coordonnées, taux de réussite, poursuites d'études, insertions, salaires...) en cliquant sur « En savoir plus »

Nouvelle recherche

1

2 formation(s) trouvée(s)

Etablissement	Domaine	Spécialité	Ville	Département	
I.U.T. Saint-Nazaire (Public)	DUT - Production	Mesures physiques	Saint-Nazaire	Loire-Atlantique	En savoir plus
I.U.T. Le Mans (Public)	DUT - Production	Mesures physiques	Le Mans	Sarthe	

S'INFORMER

Quelles formations sont dans APB ?

La **GRANDE MAJORITE DES FORMATIONS** France entière,
sont sur Admission Post Bac.

Des formations **par apprentissage** sont aussi sur Admission
Post Bac.

**Si je ne retrouve pas un établissement ou une formation sur
APB**, je dois contacter directement l'établissement pour
connaître ses modalités d'admission.

Le planning

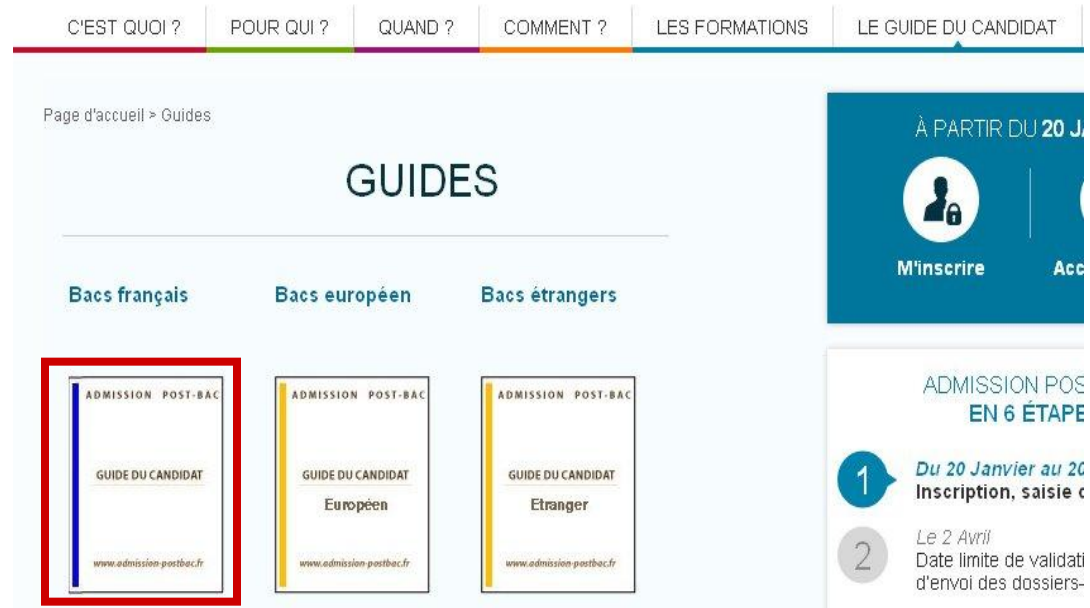
APB : une procédure en 5 étapes

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H	→	Création du dossier électronique et sélection des formations.
Etape 2 : 20 janvier au 2 avril	→	Confirmation des candidatures et impression des fiches de candidature et envoi des dossiers « papier ».
Etape 3 : du 3 mai au 6 mai	→	Vérification par les candidats de la bonne réception des dossiers de candidature.
Etape 4 : Jusqu'au 31 mai	→	Modification de l'ordre de mes vœux.
Etape 5 : Du 8 juin 19 juillet (14 h)	→	Consultation des <u>phases d'admission</u> .
Etape 6 : A partir de juin	→	Inscription administrative après acceptation d'une proposition d'admission
Etape 7 : 24 juin au 09 septembre	→	Procédure complémentaire (PC).

ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H **Création du dossier électronique**

Des guides pour m'aider :



Brochure APB distribuée en janvier à tous les élèves de terminale de l'académie et en ligne sur [le site de l'Onisep](http://www.onisep.fr)

Guide du candidat téléchargeable sur le site : www.admission-postbac.fr

ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H **Création du dossier électronique**

Pour constituer mon dossier électronique, il me faut :

- **N INE** (ou INA pour les élèves des lycées agricoles) : il figure sur mon relevé de notes des épreuves anticipées du bac ; sinon je le demande au secrétariat de mon lycée.
- **Une adresse e-mail valide** : Si je change d'adresse e-mail, je pense à l'actualiser sur mon dossier électronique (espace « Inscription », rubrique « Adresse e-mail »).
- **N d'inscription au baccalauréat (n OCEAN)** : il est pré-renseigné sur mon dossier électronique (*dans le cas contraire, je prends contact avec le secrétariat de mon lycée*).
- **Bulletins scolaires** de Première et des deux 1^{ers} trimestres de Terminale (*selon les formations demandées, il faudra que je saisisse mes notes et appréciations*).

ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H **Création du dossier électronique**

Pour créer mon dossier je saisis ma **date de naissance** et mon n **INE (ou INA)**



CONTACT INFORMATION RETOUR À L'ACCUEIL

INFORMATIONS INE

Votre date de naissance (jj/mm/aaaa) (*) / /

Votre numéro **INE** 2

Vous n'avez pas de numéro INE

Elèves de Terminale de l'Education Nationale en France, vous trouverez le numéro INE sur votre relevé des épreuves anticipées du baccalauréat.
En cas de difficultés et pour les autres cas (élèves des lycées agricoles, scolarisés dans le supérieur, élèves des lycées AEFE, inscrits au CNED, scolarisés à l'étranger,...) [cliquez ici](#) pour plus d'information.

(*) Ce champ est obligatoire.

ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H **Création du dossier électronique**

Je complète et/ou je modifie les informations relatives à mon identité avant de les valider.

J'obtiens un **n de dossier et un **code confidentiel** que je dois **IMPERATIVEMENT conserver** tout au long de la procédure.**

En cas de perte, j'effectue la procédure « codes perdus » pour recevoir mes identifiants APB sur ma boîte e-mail (celle que j'ai enregistrée sur mon dossier APB).



N° de dossier :

Code confidentiel :

Connexion

[Codes perdus ?](#)

[Créer mon dossier 2015](#)

ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H Création du dossier électronique

Je saisis mon adresse e-mail et je la valide en copiant le **code de validation** que j'ai reçu sur ma boîte e-mail.

Il est très important d'avoir une **adresse e-mail à jour** car tout au long de la procédure je suis averti(e) par mail des démarches à effectuer.

The screenshot shows the 'ADRESSE E-MAIL' section of a registration form. At the top, there are tabs for 'INSCRIPTION', 'IDENTITÉ', 'ETAT CIVIL', 'COORDONNÉES', and 'ADRESSE E-MAIL'. The 'ADRESSE E-MAIL' tab is active. Below the tabs, the text reads: 'E-mail : **gaelle.sand**. Votre adresse e-mail n'est pas encore validée. Veuillez valider votre adresse e-mail en : Code de validation : '. A red box highlights the 'Code de validation' input field, with an arrow pointing to a large red callout box that says 'Code de validation à saisir une seule fois pour valider l'adresse e-mail'. Below the input field is a 'Valider' button with a green checkmark. Further down, there is a 'Renvoyer' button. At the bottom, there is a 'Modifier' button, which is also highlighted with a red box and an arrow pointing to a red callout box that says 'En cas de changement d'adresse, je peux la modifier à tout moment.'

En cas de changement d'adresse, je peux la modifier à tout moment.

ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H **Sélection des formations**

Je peux sélectionner **jusqu'à 24 formations** maximum : **1 formation** dans un **établissement = 1 candidature**, en respectant un nombre maximum par type de formation, ... **SAUF PACES, STAPS et DROIT** (pour l'académie de Lille)

CPGE et CPES	12 dont 6 maximum dans la même voie
DUT	12
BTS, BTSA (y compris par apprentissage), DTS, DMA	12
Licences 1, PACES, DEUST, DU	12
Ecoles d'ingénieur, de commerce, d'architecture et les écoles nationales d'art	12 par type d'école
Autres formations : DCG, Mises à niveau (MAN), Mise à niveau arts appliqués (MANAA), Classes préparant aux concours paramédicaux et sociaux,...	12 dont 3 maximum pour la mise à niveau arts appliqués (MANAA)

ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H **Sélection des formations**

Obligation pour les bacheliers généraux (L, ES et S)

Commencer par saisir une **licence « libre »** ●

(non contingentée et non sélective - reconnaissable par une pastille « verte »)

Puis saisir le vœu suivant

Puis classer (licence libre en dernier).

Etc...

Toujours mettre une licence « libre » en fin de classement (fin de liste)

ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H **Sélection des formations**

Cas particulier des « vœux groupés » :

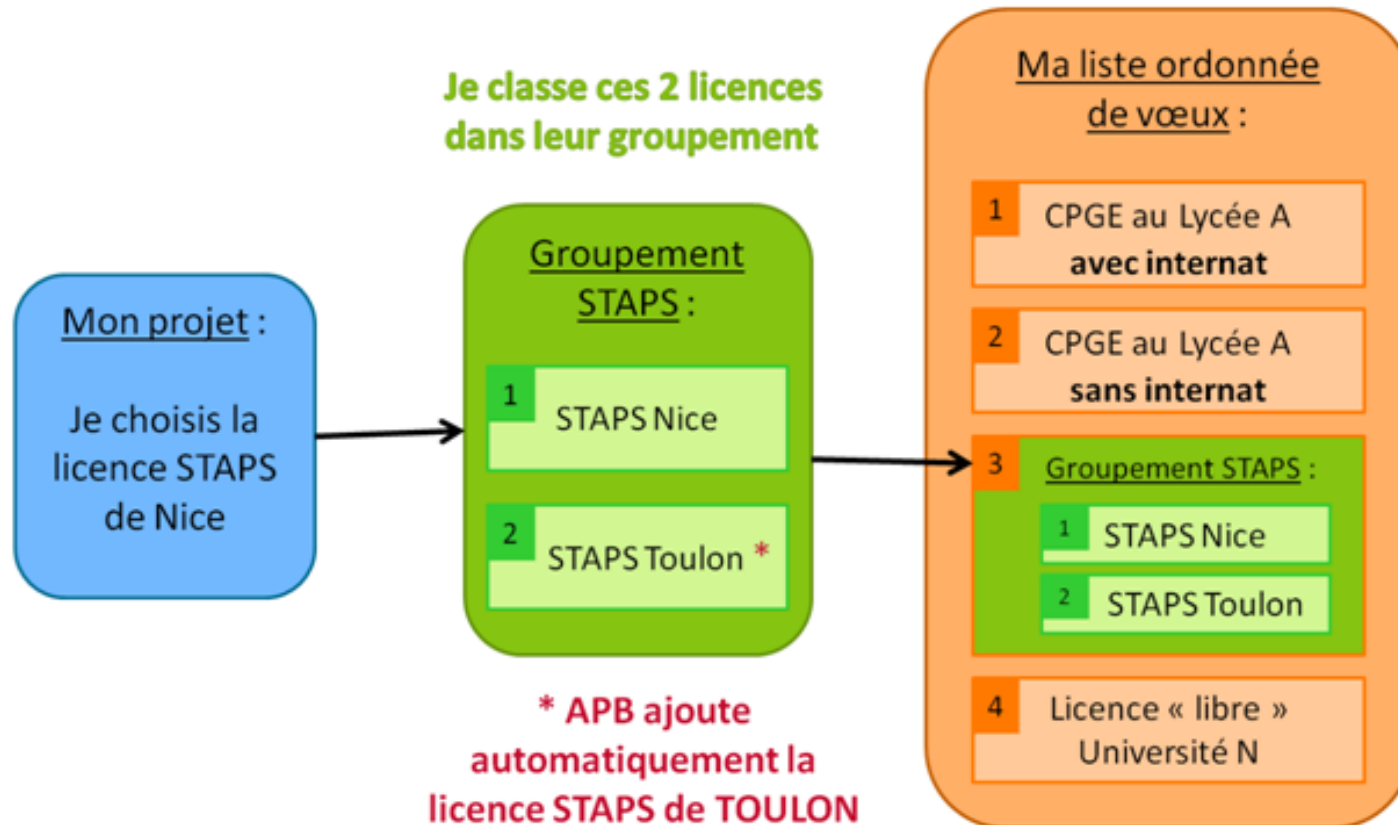
PACES, STAPS et DROIT (académie de Lille)

- **Une candidature dans une de ces filières implique automatiquement des candidatures (sous-vœux) dans tous les autres établissements de cette filière de l'académie.**
- **Le groupe ne compte que pour 1 vœu**
- **Il faut classer les « sous-vœux » dans ce vœu**

ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H **Sélection des formations**

Exemple : STAPS (académie de Nice)



ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H Sélection des formations

INSRIPTION SCOLARITÉ **VOEUX**

CANDIDATURES ORDRE DES VOEUX

INSERTION DANS VOTRE LISTE DE VOEUX

Insérez ce nouveau vœu dans votre liste ordonnée, en indiquant le numéro d'ordre souhaité.

Université Nantes (4) L1 - Arts-le

Chaque formation ajoutée doit être classée

Une fois vos vœux ordonnés dans la liste ci-dessous, cliquez sur le bouton "Enregistrer" en bas de page

1 I.U.T. Mic Bordeaux DUT - Service : Carrières sociales Option animation sociale et socio-culturelle

A chaque fois que je classe une formation je n'oublie pas d'enregistrer !

Je peux modifier l'ordre des mes vœux jusqu'au 31 mai.

ETAPE 1 : Créer son dossier et saisir ses vœux

Etape 1 : 20 janvier au 20 mars, 18 H Sélection des formations

Vœux CPGE : seul type de formation avec possibilité de demande d'internat via APB

INSCRIPTION SCOLARITÉ **VOEUX**

CANDIDATURES ORDRE DES VOEUX

AJOUT D'UNE CANDIDATURE

ETABLISSEMENT	COMMUNE	FORMATION
Lycée Eugène Livet	Nantes (44)	Classe préparatoire scientifique / PTSI

INTERNAT

Cette formation propose l'internat (**Attention l'internat de**

Souhaitez-vous un hébergement en internat ? (cocher oui

Oui **Conséquence : Vous pourrez classer cette formation deux fois, avec et sans internat , dans votre liste de vœux.**

Non **Conséquence : Vous ne pourrez classer cette formation qu'une fois, sans internat , dans votre liste de vœux et l'internat ne vous sera jamais proposé.**

Distance, en kilomètres, entre votre domicile et la ville où se situe l'établissement :


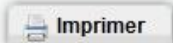

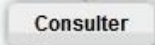
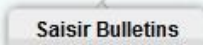
 Kms

Si je coche « oui » pour l'internat, je peux classer cette formation 2 fois : 1 vœu avec internat et 1 vœu sans internat

ETAPE 2 : Finaliser

Etape 2 : 20 janvier au 2 avril Confirmation, impression des fiches de candidature et envoi des dossiers « papier »

Je clique sur chaque formation de ma liste de vœux pour connaître les démarches qu'il me reste à effectuer pour finaliser mes candidatures

CONFIRMATION	IMPRIMER LA FICHE DE CANDIDATURE	SUPPRIMER
<p>Vous devez confirmer cette candidature au plus tard le 02 avril .</p> <p></p>	<p>Pour pouvoir imprimer cette fiche de candidature, vous devez au préalable confirmer la candidature.</p> <p></p>	<p>Pour supprimer cette candidature, cliquez sur le bouton.</p> <p></p>
ELÉMENTS CANDIDATURE		
<p>La saisie de certains éléments électroniques en ligne est nécessaire pour cette candidature :</p> <ul style="list-style-type: none">. Lettre de motivation.. Curriculum Vitae. <p></p> <p>Saisie du CV et de la lettre de motivation</p>		
PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER PAPIER		
<p>Dossier Liste des pièces à joindre au dossier papier (à envoyer au plus tard le 2 avril)</p>		
SAISIE DES BULLETINS		
<p>Cette formation nécessite la saisie des bulletins scolaires en ligne. Attention : vous devez terminer la saisie de vos bulletins dans l'onglet "Scolarité".</p> <p></p> <p>Saisie des bulletins scolaires</p>		

ETAPE 2 : Finaliser

Etape 2 : 20 janvier au 2 avril Saisie des CV, des lettres de motivation, des notes et appréciations, puis confirmation, impression des fiches de candidature et envoi des dossiers « papier »



ATTENTION

Selon les établissements demandés, les éléments du dossier de candidature (bulletins scolaires, CV et ma lettre de motivation, etc..) sont :

✓ **À saisir directement sur mon dossier électronique**

ou

✓ **À envoyer par voie postale**

ou

✓ **À saisir et à envoyer par voie postale**



Je vérifie les pièces demandées et le format souhaité (saisie en ligne et/ou envoi papier) en consultant TOUTES LES INFOS propres à chacune de mes candidatures

ETAPE 2 : Finaliser

Etape 2 : 20 janvier au 2 avril Confirmation, impression des fiches de candidature et envoi des dossiers « papier »

Au plus tard le 2 avril, je dois avoir :

- 1 - saisi toutes les informations complémentaires**
- 2 - confirmé chacune de mes candidatures,**
- 3 - imprimé une fiche de candidature par formation,**
- 4 - envoyé mon dossier « papier » à chaque établissement demandé (excepté pour les établissements qui demandent uniquement un dossier électronique)**

The screenshot shows a web application interface with a navigation bar at the top containing 'INSCRIPTION', 'SCOLARITÉ', and 'VOEUX'. Below this is a sub-menu with 'CANDIDATURES' and 'ORDRE DES VOEUX'. The main content area is titled 'CONSULTATION D'UNE CANDIDATURE' and displays a table with the following data:

ETABLISSEMENT	COMMUNE	FORMATION
Lycée Albert Camus	Nantes (44)	BTS - Services / Management des unités commerciales

Below the table, there are three columns of actions:

- CONFIRMATION:** A yellow banner with an exclamation mark icon. Text: 'Vous devez confirmer cette candidature au plus tard le 02 avril.' Below it is a button labeled '1' and 'Confirmer' with a green checkmark icon.
- IMPRIMER LA FICHE DE CANDIDATURE:** Text: 'Pour pouvoir imprimer cette fiche de candidature, vous devez au préalable confirmer la candidature.' Below it is a button labeled '2' and 'Imprimer' with a printer icon.
- SUPPRIMER:** Text: 'Pour supprimer cette candidature, cliquez sur le bouton.' Below it is a button labeled 'Supprimer' with a red 'x' icon.

ETAPE 3 : Vérifier

Etape 3 : jusqu'au 6 mai vérification de la bonne réception de mes dossiers

Après avoir envoyé mes dossiers « papier », je me connecte régulièrement à mon dossier APB, rubrique « vœux » pour vérifier l'état de réception.

Pour chaque candidature 3 possibilités :

1 - Dossier reçu et complet

2 - Dossier incomplet : je consulte les pièces manquantes affichées sur ma candidature et je les renvoie très rapidement (un e-mail m'a également été envoyé pour m'alerter)

3 - Dossier non parvenu : je renvoie mon dossier le plus rapidement possible à l'établissement

S'il s'agit d'un dossier électronique, la confirmation vaut réception.

ETAPE 4 : Classer définitivement

Etape 4 : jusqu'au 31 mai Modification de l'ordre des vœux

L'ordre des vœux est très IMPORTANT.

Il doit refléter mes PREFERENCES

Les établissements n'ont pas accès à l'ordre des vœux des candidats. Les établissements n'ont pas à me le demander et je ne suis pas tenu(e) de leur communiquer.



Si j'obtiens **une proposition d'admission, cela annulera **définitivement TOUS les vœux** de rang inférieur.**

ETAPE 5 : Répondre aux propositions

Etape 5 : 8 juin, 23 juin et 14 juillet **phases d'admission**

3 phases d'admission successives

1^{ère} phase : du 8 (14h) au 13 juin (14h)

2^{ème} phase : du 23 (14h) au 28 juin (14h)

3^{ème} phase : du 14 (14h) au 19 juillet (14h)

A chaque phase, je peux obtenir au mieux, une seule proposition, selon:

- ✓ **le classement de mes dossiers effectués par les établissements**
- ✓ **l'ordre de mes vœux (arrêté au 31 mai)**
- ✓ **le nombre de places disponibles dans chaque formation**
- ✓ **à partir de la seconde phase, des places libérées**

Si j'obtiens une proposition, j'ai 5 jours pour y répondre

ETAPE 5 : Répondre aux propositions

Etape 5 : 8 juin, 23 juin et 14 juillet **phases d'admission**

J'ai obtenu une proposition d'admission, je peux répondre :

Oui définitif	J'accepte définitivement ma proposition. <u>Je m'inscris</u> en suivant les instructions de l'établissement.
Oui mais*	<u>J'accepte</u> ma proposition <u>et je reste en attente</u> pour mes vœux mieux placés. Ma place pour cette formation m'est réservée jusqu'à la phase suivante. Je dois absolument me reconnecter à la phase suivante !
Non mais*	<u>Je refuse</u> ma proposition <u>mais je reste en attente</u> pour mes vœux mieux placés. Si je ne peux pas obtenir de meilleure proposition, je n'aurai pas d'admission. Je dois absolument me reconnecter à la phase suivante !
Je renonce à tous mes vœux	Je refuse ma proposition et je renonce à mes vœux en attente (démission de la procédure).

**réponses proposées uniquement si Je peux espérer une meilleure proposition à la phase suivante*

ETAPE 5 : Répondre aux propositions

Etape 5 : 8 juin, 23 juin et 14 juillet **phases d'admission**

Un exemple,

Ordre	Voeux	Admission	Réponse du candidat
1	Ecole d'architecture - Paris	Refusé par l'établissement	
2	BTS Bâtiment - Lycée de Rennes	En liste d'attente	
3	DUT génie civil – IUT de La Rochelle	Formation proposée	Oui mais
4	DUT génie civil – IUT de Poitiers	Démission car vœu 3 proposé	

ETAPE 5 : Répondre aux propositions

Etape 5 : 8 juin, 23 juin et 14 juillet **phases d'admission**

Un exemple,

Vœu 1	L'établissement n'a pas retenu le dossier de ce candidat. Aucune proposition d'admission ne lui sera faite pour cette formation.
Vœu 2	L'établissement a retenu le dossier de ce candidat mais il n'a pas été suffisamment bien classé par la commission d'admission pour obtenir une proposition sur ce vœu lors de la 1 ^{ère} phase.
Vœu 3	L'établissement a retenu le dossier de ce candidat et l'a suffisamment bien classé pour qu'il obtienne une proposition d'admission dès la 1 ^{ère} phase. Ce candidat a répondu « <u>oui mais</u> ». Il doit se reconnecter à la 2^{ème} phase. <i>A la 2^{ème} phase, soit on lui propose son vœu n 2 (dans ce cas son vœu n 3 sera annulé), soit à nouveau son vœu n 3. Dans tous les cas il devra apporter une réponse (si sa réponse est de nouveau « oui mais », il devra se connecter à la phase 3).</i>
Vœu 4	Ce vœu est définitivement annulé car ce candidat a obtenu une proposition d'admission sur un vœu mieux placé.

ETAPE 6 : « C'est pas fini »

Etape 6 : à partir du 08 juin **inscription administrative**

Dès que je répons « **oui définitif** » à une proposition d'admission, un **message s'affiche** et m'indique la marche à suivre pour effectuer mon **inscription auprès de l'établissement.**



En cas de non respect des dates et modalités d'inscription, l'établissement peut me retirer mon admission

Certains établissements (Universités, IUT,...) inscrivent les candidats admis **après les résultats du bac** et sur **prise de rendez-vous** à partir du dossier APB.

Dans ce cas je n'oublie pas de **me connecter début juillet** à mon dossier APB pour suivre les démarches d'inscription.

ETAPE 7 : Et si

A partir du 24 juin **Procédure complémentaire**

Pour qui ?

- ✓ Les candidats **non inscrits** ou n'ayant pas émis de vœux sur APB au 21 mars
- ✓ Les candidats **n'ayant pas obtenu de proposition** d'admission à l'issue des phases d'admission
- ✓ Les candidats ayant **ordonné prioritairement des vœux pour des formations sélectives** (à recrutement sur dossier) mais ayant obtenu uniquement une proposition sur un vœu de **formation non sélective** (par exemple : vœu de Licence 1)

Pour quelles formations ?

Seuls les établissements ayant déclaré des **places vacantes** sur leur(s) formation(s) sont présents en procédure complémentaire, mais des places apparaissent régulièrement (désistement durant l'été).

ETAPE 7 : Et si

A partir du 24 juin **Procédure complémentaire**

Comment faire ?

1- Je consulte quotidiennement le **moteur de recherche de formation de la procédure complémentaire**, rubrique « **Les formations** » puis « **Rechercher une formation (procédure complémentaire)** »

2- Je me connecte à mon dossier APB (ou je le crée) et je **sélectionne la ou les formations qui m'intéressent**. Il n'y a aucun classement possible.

Je peux ajouter jusqu'à 12 vœux, tous types de formations confondus

3- Je complète mon dossier électronique (saisie des bulletins,...). Il n'y a pas de dossier papier à envoyer

4- Je **consulte régulièrement mon dossier APB** pour connaître **la réponse des établissements**

En cas de candidature retenue je dois apporter une **réponse sous 8 jours** (à partir du 20 août le délai passe à **72h**, puis à partir du 1er septembre à **24h**)

Si je ne réponds pas dans les délais, l'établissement peut me retirer la proposition.

Ultime conseils

Diversifier vos choix

Toujours mettre une formation non sélective (en dernier le cas échéant)

Demander de l'aide (PP, BDI, ...)

Ne jamais communiquer l'ordre de vos vœux